



Entretien & gestion des haies de bord de routes et chemins

Guide pratique à destination
des communes de Gâtine poitevine

Édito



Notre territoire rural est en mouvement pour devenir Parc naturel régional de Gâtine poitevine avec un projet de développement concerté, profondément lié aux richesses patrimoniales et en faveur de la qualité de notre cadre de vie. Les paysages de bocage dessinés par le maillage des haies sont évidemment au cœur des enjeux de la future charte : ses dispositions tiendront compte de la nécessaire préservation et gestion maîtrisée des haies, élément de notre quotidien, à la fois ordinaire et remarquable, à forte valeur identitaire, paysagère et écologique, pouvant aussi offrir des opportunités économiques.

À ce jour, 25 à 30% des linéaires de haies de France sont sur le bord des routes et chemins et une grande partie est gérée et entretenue par les communes. Leur rôle est ainsi important pour maintenir et améliorer la qualité des paysages ; il est aussi empreint d'exemplarité pour promouvoir des interventions respectueuses avec des méthodes et outils adaptés.

Dans le cadre du projet de Parc naturel régional, une action de préfiguration pour l'entretien et la gestion des haies a donc été menée à l'attention des élus et agents communaux et intercommunaux du territoire : des formations, des journées techniques et d'études ont été programmées et la publication d'un guide pratique concrétise tout le travail d'accompagnement engagé par l'association Bocage Pays Branché et les partenaires sensibles à la préservation et la valorisation du bocage.

Ce guide vous apporte l'essentiel des connaissances à avoir et des conseils pour mener une gestion des haies de façon éclairée et qualitative dans votre commune ; il est un réel support pour construire le cahier des charges à destination de ce ceux qui entretiennent les haies et invite à élaborer un plan de gestion pour mieux penser l'avenir du bocage en tenant compte de toute sa singularité.

Béregère Ayrault, élue au Pays de Gâtine
en charge du patrimoine naturel et des paysages
et **Didier Gaillard**, Président du Pays de Gâtine



Sommaire



- P 4 Pour bien comprendre ce guide
- P 5 La bande enherbée et sa gestion
- P 6 L'ourlet épineux et sa gestion
- P 7 Aller vers une pratique innovante
 - ≈ Exporter les produits de fauche
- P 8 Les strates buissonnantes, arbustives et leur gestion
- P 9 Aller vers une pratique innovante
 - ≈ Recéper pour « rajeunir » la haie
- P 10 La strate arborée et sa gestion
- P 11 Aller vers une pratique innovante
 - ≈ Valoriser le bois des arbres de la haie
- P 12 Zoom sur les arbres têtards
- P 13 Pour aller plus loin
 - ≈ Le lierre, le bois mort, la nature « propre »
- P 14 Des exemples de matériels
- P 15 Des exemples de pratiques qui dégradent le bocage
- P 16 Le plan de gestion des haies bocagères de bords de voies communales
- P 17 Les aspects juridiques et réglementaires
- p 18 Glossaire et bibliographie

Pour bien comprendre ce guide

Les intentions et objectifs

Ce guide est adressé en particulier aux élus et agents communaux de Gâtine. Il vise à accompagner des changements de pratiques en matière de gestion des haies bocagères de bord de voies communales.

Cette dynamique de changement s'appuie sur la reconnaissance de la haie comme une richesse communale à dimension paysagère, écologique et économique. La gestion des bords de voie est à adapter en priorité en fonction de leur usage. Ainsi les haies de bords de routes fréquentées par des camions seront considérées différemment de celles bordant un chemin piétonnier.

Les objectifs de gestion définis par le guide :

- Inciter à adopter des modes de gestion des haies efficaces écologiquement, c'est-à-dire :

· Accroître la richesse faune et flore de l'écosystème « haie »



· Permettre à la haie d'assurer ses fonctions : réguler, filtrer l'eau, freiner le vent et l'érosion, créer un micro-climat, capter du carbone...



▪ Garantir la sécurité liée à la circulation routière et piétonne en bord de voie



▪ Améliorer les ressources communales : Valoriser le bois et la biomasse végétale et/ou diminuer les coûts liés à une taille trop fréquente



▪ Améliorer la qualité paysagère du territoire



Strate arborée
P 10

Bande enherbée
P 5

Strate arbustive et buissonnante
P 8

Ourlet épineux
P 6

Voie communale

Fossé

La haie, associée à son ourlet, sa bande enherbée

Champ cultivé, prairie...

Mode d'utilisation

Les termes suivis d'une astérisque seront expliqués dans un glossaire (voir P 18).

De manière générale, chaque page concerne une strate ou un élément particulier de la haie (voir schéma ci-dessus) et plusieurs rubriques permettent d'aborder le contenu :

▪ La rubrique « Objectifs de gestion »

Des icônes (voir ci-contre) symbolisent les objectifs liés à chaque strate.

▪ La rubrique « Calendrier » : Les dates d'intervention préconisées tiennent compte des périodes critiques pour la flore et la faune de la haie.

▪ La rubrique « Modes de gestion »

▪ Les rubriques « Matériel » et « Des pratiques dégradantes » sont complétées par une double page illustrée à la fin du guide (voir P 14 et 15).

La bande enherbée et sa gestion

On la nomme aussi : banquette, ourlet herbacé, talus herbacé, pied de haie, accotement...

Objectifs de gestion



écosystème



ressources



sécurité

Modes de gestion

- Coupe de sécurité au besoin, en fonction des pousses sur une partie minimale de l'accotement.
- Coupe de l'accotement en gestion différenciée* une à deux fois par an maximum :
 - un passage début de printemps dit « de déprime* » diminue le volume de pousse des graminées si la coupe est réalisée à la bonne hauteur
 - un passage tardif après floraison et fructification à partir d'octobre
- Hauteur de coupe conseillée de 15 cm. Cette hauteur diminue la rapidité de pousse, n'abîme pas les rosettes et le pied des plantes.

Calendrier d'intervention

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Intervention : ● Adaptée ● Non adaptée
● Possible mais à éviter



Orchis mâle
Orchis mas



Grenouille rousse
Rana temporaria



Azuré du serpolet
Phengaris arion



Lotier corniculé
Lotus corniculatus



La bande enherbée est occupée par des plantes non ligneuses* qui ne produisent pas de bois. Ils sont souvent soumis à une forte pression de broyage.

Matériel



Broyeur à fléaux ou barre de coupe



Broyeur à marteaux

Des pratiques dégradantes

- Une coupe trop rase en deçà de 15 cm conduit à une usure accrue des machines à cause du frottement au sol ainsi qu'à une consommation plus forte de carburant. Elle a aussi un impact négatif sur la petite faune et la diversité florale et favorise notamment les plantes annuelles au détriment des vivaces. Une coupe rase favorise également une croissance de pousse plus rapide.
- Une fréquence de passage trop élevée (plus de 2 fois/an) et en dehors des dates préconisées impacte fortement la vie de l'écosystème et peut entraîner la destruction d'espèces installées.

L'ourlet épineux et sa gestion

On le nomme aussi : Broussaille, pied de la haie, essart...

Objectifs de gestion



En priorité : conserver un ourlet épineux permanent (1 m de large au minimum) et son écosystème associé.

Modes de gestion

- Broyage selon la vitesse de croissance tous les 2 à 3 ans.
- Gestion différenciée* en insistant sur une alternance :
 - entre les accotements gauches et droits de la voie dans un même îlot ou secteur de broyage
 - des îlots de broyage planifiés sur plusieurs années (voir le plan de gestion communal P 16)

Calendrier d'intervention



Intervention : ■ Adaptée ■ Non adaptée ■ Possible mais à éviter

Il est intéressant d'intervenir sur l'ourlet en même temps que sur la banquette enherbée, au moment de la « déprime » ou de la fauche tardive (voir P 5).



Belette d'europe
Mustela nivalis

Digitale pourpre
Digitalis purpurea

Perdrix grise
Perdix perdix

Couleuvre verte et jaune
Hierophis viridiflavus



L'ourlet épineux est l'espace de jonction entre l'herbe et l'arbre, l'horizontal et le vertical. C'est un lieu de transition qui concentre des enjeux écologiques.

Il contribue fortement à créer un micro-climat favorable à l'intérieur de la haie.

Sa gestion est souvent confondue avec celle de la banquette enherbée.

Matériel

- Broyeur à fléaux
- Broyeur à marteaux

Astuce

Si la distance entre le pied de haie et la chaussée est suffisamment large, laisser l'ourlet en libre évolution permet de regarnir naturellement une haie dégradée et/ou peu épaisse.

Ce mode de gestion de restauration peut aussi s'appliquer sur l'ensemble d'un linéaire de haie.

Des pratiques dégradantes

Un fauchage récurrent et de type « non différencié », c'est-à-dire dans un même secteur à la même période, ne permet pas à l'ourlet de s'installer et le maintien de l'écosystème.

➤ Aller vers... une pratique innovante



Exporter les produits de fauche ou de broyage

L'exportation est un mode d'entretien mécanisé qui consiste à broyer et à ramasser les résidus de fauche des espaces herbacés et de l'ourlet épineux. L'opération est réalisée par des broyeurs-aspirateurs suivis d'une remorque qui récupère les broyats afin de les valoriser.

L'intercommunalité Couesnon Marches de Bretagne expérimente ce mode de gestion depuis 2008. Certains pays européens l'ont mis en place depuis plusieurs décennies.

Objectifs de gestion

• Augmenter et diversifier la flore des bords de route

Le ramassage évite un enrichissement du sol et la prolifération d'espèces dites nitrophiles* (orties, chardons...) dont le développement végétatif est important.

En évacuant cette matière organique, des espèces typiques des prés de fauche s'installent ; elles offrent une diversité de floraison agréable à l'œil et favorable aux pollinisateurs. On peut constater des modifications de la flore dans les cinq années qui suivent les changements de pratiques.

• Optimiser les coûts

L'exportation régulière des résidus de fauche épuise peu à peu les stocks



Bande enherbée avec une belle diversité florale



Matériel adapté

- Un combiné broyage-aspiration qui lors d'un même passage aspire et broie la biomasse et la transporte dans un caisson situé à l'arrière du véhicule ;
- Un matériel agricole classique avec récolte du foin en décalé.

Le coût de l'investissement matériel peut être un frein important. Une logique de mutualisation des coûts entre communes peut diminuer cette contrainte.

Exportation du broyage des accotements et compostage par la CC Couesnon Marches de Bretagne



d'azote et d'autres substances nutritives du sol. Cela diminue la pousse de l'herbe et contribue à réduire la fréquence des broyages.

Par ailleurs, les broyats qui ne sont pas exportés colmatent plus facilement les fossés et amènent à une fréquence des curages et des dérasages d'accotements plus importante.

• Valoriser les résidus

Les processus de compostage et de méthanisation peuvent valoriser des produits de fauche exportés. Ils contribuent à produire une énergie locale.



Astuce

Établir un cahier des charges à destination des entreprises prestataires en leur proposant d'exporter l'herbe peut les encourager à réaliser les investissements matériels.

Dans le cadre de la réalisation d'un plan de gestion (voir P 16), l'exportation de la fauche peut être mise en place de manière partielle et progressive afin de ne pas bouleverser totalement les pratiques et de faciliter son appropriation. Au démarrage, on pourra expérimenter l'exportation sur un chemin piétonnier par exemple.

Les strates buissonnantes, arbustives et leur gestion

On les nomme aussi : le bourrage, les épineux, le coeur de la haie, les cépées...

Objectifs de gestion



écosystème



sécurité



fonctions



ressources



paysage

En priorité :

- Maintenir une bonne largeur, dans la mesure où il n'y a pas de contraintes de sécurité routière : plus la haie est large, plus elle peut assurer sa fonction écologique.
- Garantir la pérennité de la strate
 - en permettant aux espèces ligneuses de fleurir et de fructifier, c'est-à-dire en favorisant l'auto-renouvellement des arbustes : éviter au maximum la taille sur le dessus
 - en réalisant des tailles soignées



Modes de gestion

- S'il y a des enjeux de sécurité, tailler en largeur exclusivement les pousses de l'année ou les jeunes brins de manière régulière.
- Pas de taille de la strate arbustive et buissonnante lorsque sa croissance n'entrave pas la pratique de la voie.



Tourterelle des bois
Streptopelia turtur



Cétoine doré
Cetonia aurata



Libellule déprimée
Libellula depressa



Sureau noir
Sambucus nigra



Les strates buissonnantes et arbustives sont composées d'essences ligneuses* de 2 à 8 m de hauteur environ.

L'essentiel des bénéfiques mellifères et fructifères de la haie est concentré dans la bande enherbée et dans cette strate.



Calendrier d'intervention

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Intervention : ● Adaptée ● Non adaptée
● Possible mais à éviter



Matériel



Barre sécateur, lamier à couteaux
Broyeur à fléaux : son utilisation s'avère dévastatrice si elle ne respecte pas strictement la taille des jeunes pousses de l'année



Broyeur à marteaux



Des pratiques dégradantes

- Taille sommitale et taille biseautée
- Taille systématique sans tenir compte de la pousse de l'année
- Éclatement des branches par broyage

➤ Aller vers... une pratique innovante



Recéper pour « rajeunir » la haie et valoriser le bois

La cépée est un ensemble de rejets qui se développent sur la souche d'un arbre ou d'un arbuste coupé. Le recépage assure un renouvellement continu des racines et des parties aériennes.

Objectifs de gestion

▪ Augmenter la durée de vie de la haie

Le recépage est une coupe régénératrice ; après chaque opération, d'une part l'appareil racinaire primaire s'étend, d'autre part les racines charpentières ainsi que les parties aériennes se renouvellent.

Pour ces raisons, le recépage contribue à lutter contre l'épuisement des souches et à faire apparaître de nouveaux arbres par semis grâce à la mise en lumière.

▪ Augmenter la production de bois valorisable

Le recépage améliore la vigueur et la production de bois car l'accroissement du système racinaire nourrit de manière importante les nouveaux rejets.

Un recépage effectué tous les 10 ans ou plus assure une **bonne production de bois valorisable par les communes en bois énergie, copeaux...**

Effets du recépage sur un arbre au fil des années

▪ Planifier le travail de taille sur plusieurs années

La pratique du recépage à l'échelle d'une ou plusieurs communes va de pair avec la nécessité de mettre en place un plan de gestion communal (voir p 16) et d'étaler les linéaires à recéper dans le temps et dans l'espace.

Par ailleurs, la nature du travail change et implique l'acquisition de nouvelles compétences de type « bûcheronnage » pour les agents communaux.

Matériels adaptés

- Tronçonneuse et Équipement de Protection Individuelle (EPI)
- Tête abatteuse avec une reprise manuelle à la tronçonneuse pour ne pas laisser de chicots*.

Modes de gestion

- Réaliser la coupe le plus bas possible pour favoriser la production de nouvelles racines, sans éclatement de la souche et « en plateau » : surface aplanie, lisse, légèrement en pente.
- Selon les essences et la croissance de la haie, les recépages peuvent se faire sur des cycles longs de 10-15 ans.
- Planifier les tronçons à recéper chaque année dans une commune (voir le plan de gestion P16).

Des pratiques dégradantes

- Une coupe de recépage pratiquée trop haute ou provoquant l'éclatement de la souche et le décollement de l'écorce.
- Profiter du recépage pour faire « table rase » et tout couper, y compris les vieux arbres, les arbres morts...
- Recéper des linéaires trop longs dans un même secteur qui perturberont trop l'écosystème bocager et notamment « l'effet corridor* » pour la faune.



Dans l'idéal, les recépages s'accompagnent d'une action de communication au sein de la commune pour expliquer la pratique : affichage, présentation dans le bulletin municipal... Réaliser des cépées, c'est à dire des coupes au pied de l'arbre, de l'arbuste peut en effet être mal compris et assimilé à la destruction d'un linéaire de haie.

Il est également important d'organiser une concertation avec les agriculteurs et les propriétaires fonciers afin de s'assurer de qui a les droits de gestion des haies en bord de route.



Astuce

Il est possible de réaliser le recépage de manière ponctuelle sur un tronçon choisi et de ne pas engager l'ensemble de la haie. On peut commencer à le pratiquer sur des chemins étroits à forte valeur paysagère et peu accessibles aux machines.

La strate arborée et sa gestion

On la nomme aussi : la strate arborescente, les fûts, les hauts jets, la futaie, la strate haute...

Objectifs de gestion



En priorité : assurer la pérennité de la strate arborée tout en garantissant une sécurité de circulation sur les voies.

Modes de gestion

- Taille de sécurité (ou ébranchage) sur l'extérieur du houppier* seulement sur les branches qui posent problème : gêne de circulation par exemple.
- Coupe soignée des branches (voir P 11).
- Taille des têtards (voir P 12).
- Abattage des arbres de haut jet arrivés à maturité, pour le bois d'oeuvre* par exemple (voir P 11). Cette éclaircie apporte de l'espace, de la lumière dans la haie et favorise le développement d'autres sujets.

Calendrier d'intervention



Intervention : ● Adaptée ● Non adaptée
● Possible mais à éviter



Lucane cerf-volant
Lucanus cervus



Faucon crécerelle
Falco tinnunculus



Pic épeiche
Dendrocopos major



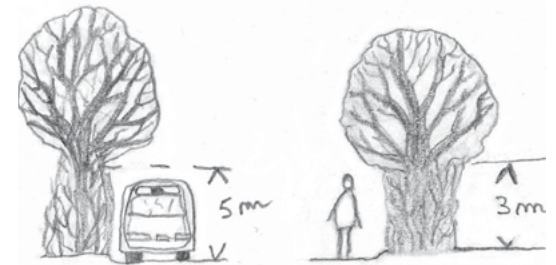
Mésange bleue
Cyanistes caeruleus



La strate arborée ou arborescente est composée des espèces ligneuses les plus grandes du bocage : chênes, frênes, érables, merisiers... Elles sont tout particulièrement valorisables en bois d'oeuvre.

Matériel

- ✓ Nacelle et tronçonneuse
Tête abatteuse avec guide tronçonneuse
Lamier à scie mono-lame ou Coupeur
Petit sécateur pour des coupes de sécurité dans les chemins
- ✗ Lamier avec plusieurs disques



La taille des arbres et des haies est à ajuster en fonction de l'usage des voies

Des pratiques dégradantes

- Chicots* non repris à la tronçonneuse
- Coupes à ciel ouvert* (souvent d'un seul côté) ou impactant fortement le houppier*.
- Taille sommitale et taille non adaptée à l'usage de la voie (voir illustration ci-dessus)

➤ Aller vers... une pratique innovante



Valoriser le bois des arbres de la haie

Les arbres de la haie peuvent être récoltés afin de les valoriser en bardage, en bois de construction, en paillage ou en énergie (plaquettes, bûches). Le bois d'œuvre bocager représente une matière bio-sourcée et écologique en Gâtine, le bois énergie est par ailleurs un atout dans un espace rural peu forestier.

Modes de gestion pour récolter du bois d'œuvre

Afin de valoriser les arbres en bois d'œuvre, il est nécessaire d'accompagner leur pousse de manière à ce qu'elle soit la plus droite possible et à éviter les nœuds. Plusieurs opérations peuvent être pratiquées :

• La taille de formation

Elle est réalisée sur les jeunes sujets afin de former des tiges droites. On cherche à favoriser l'axe vertical.

En ce qui concerne les jeunes arbres,

l'équilibre entre le houppier et le tronc est de 2/3 pour 1/3. En grandissant, il évoluera chez les arbres adultes vers une proportion de moitié-moitié.

• L'élagage

Il consiste à supprimer petit à petit les branches basses latérales pour que le fût monte et pour éviter les nœuds.

• Le balivage

Il consiste à garantir le développement d'un unique brin droit et vigoureux ou « baliveau » à partir d'une cépée.

Le brin sélectionné pourra être valorisé en bois d'œuvre.



Etapes de formation d'un arbre de haut jet

Le bois valorisable

• Le bois d'œuvre

Utiliser le bois des haies de sa commune pour du mobilier ou des clôtures a été oublié, mais l'usage revient dans certaines collectivités intéressées par le fait de favoriser l'artisanat et les circuits économiques de proximité.



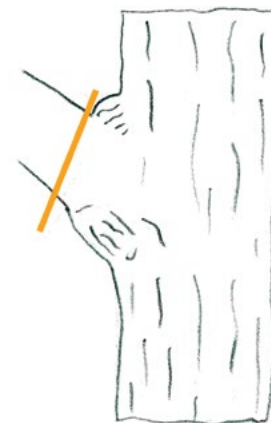
Exemples de valorisation de bois locaux : un banc le long d'un sentier (Mauléon) et le sentier de la Reine des prés (Cerizay)

• Le bois décheté

La production de plaquettes ou copeaux a l'avantage de pouvoir être mécanisée de A à Z en utilisant la tête abatteuse ou la déchiqueteuse à grappins. Le bois peut être valorisé dans la commune en énergie ou en paillage pour les chemins et les massifs.

• Le bois énergie

Une collectivité locale peut valoriser le bois de son bocage en plaquettes pour une chaudière collective, mais aussi en granulés ou bois bûche. Le bois est une énergie renouvelable dans la mesure où les haies sont correctement gérées, c'est une solution à la fois écologique et économique.



— Bonne coupe

Précautions de taille !

La taille des arbres de haut jet est réalisée de manière progressive. On respecte la « règle des 1/3 » : ne pas enlever plus d'1/3 du volume des branches à chaque intervention.

Les coupes seront perpendiculaires à la branche et faites de manière à assurer un bon recouvrement de la plaie par l'arbre. Elles devront être franches, nettes, ni trop loin, ni trop près du tronc c'est à dire contre le renflement qui raccorde la branche au tronc ou à la branche principale. Cette pratique permet de diminuer le développement de rejets de se prémunir contre l'intrusion de pathogènes dans le bois.

Pour une meilleure cicatrisation* et limiter les maladies, les tailles sont à réaliser pendant la descente de sève, en hiver.

Zoom sur les arbres têtards

On les nomme aussi : les Trognés, les Cabernots, les Cosses

Objectifs de gestion



écosystème



paysage

- En priorité : Assurer la pérennité des arbres têtards existants et en former de nouveaux.

Modes de gestion

Former un arbre têtard

Selon les essences, on peut éêter un arbre quand le tronc mesure de 8 à 15 cm de diamètre environ.

On privilégie une coupe au niveau d'un embranchement.

Les premières années après son éêtement, l'arbre doit être taillé chaque hiver.

- **Taille des arbres :** Elle se fait tous les 10 à 30 ans selon l'essence et la croissance.

- **Laisser un tire-sève ?** Son utilité sur le chêne fait débat. Si on choisit de le garder, on laisse plutôt une branche latérale de petit diamètre qui sera supprimée impérativement après 2 ou 3 ans.

Restaurer un arbre têtard vieillissant

La cicatrisation* est plus difficile sur un arbre têtard n'ayant pas été entretenu depuis plus de 40 ans ; il est plus vulnérable aux pathogènes, au stress et la reprise des bourgeons dormants est plus aléatoire.

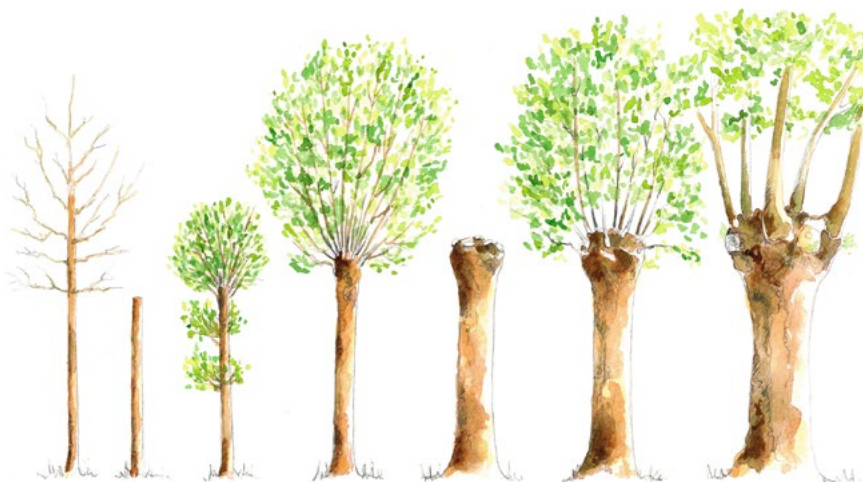
Plusieurs possibilités :

- prendre le risque de le tailler

- le laisser en forme libre
- tailler partiellement le têtard en laissant plusieurs branches maîtresses qui seront supprimées lorsque la reprise sera avérée.

Des pratiques dégradantes

- Laisser un tire sève imposant et dominant
- Pratiquer un élagage partiel et d'un seul côté
- Ébrancher en attaquant la tête, en laissant des chicots*



Evolution d'un arbre formé en têtard au fil des années

Matériels adaptés



Tronçonneuse ou tête abatteuse



Calendrier d'intervention

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Intervention												

Abeille domestique
Apis mellifica

Lucane cerf-volant
Lucanus cervus



Pic épeiche
Dendrocopos major

Triton marbré
Triturus marmoratus



Le Têtard est un arbre ou arbuste que l'on a taillé régulièrement à la même hauteur. L'arbre stimule la production de bourgeons dormants à chaque taille. Des bourrelets, cavités, renflements se forment au fil des années.

Historiquement, les arbres têtards permettaient une production de bois protégée de l'abrutissement par le bétail. Délaiés à partir des années 50, certains tiennent bon malgré un houppier soutenant de lourdes branches. D'autres ont éclaté sous le poids des branches faute d'élagage.

Parce que le bois énergie connaît un regain d'intérêt, parce que ces arbres emblématiques occupent une part importante dans le paysage et qu'ils abritent un monde vivant extraordinaire, les arbres têtards reviennent dans le champ de notre attention.



>> Pour aller plus loin...

Arbres morts... et pleins de vie !

Après considération des problématiques de sécurité des biens et des personnes, il est souhaitable de conserver les arbres morts dans les haies. Ils sont des hôtes essentiels à un grand nombre d'êtres vivants. La dégradation lente du bois va contribuer à créer des sols vivants et permettre l'installation de tout un écosystème. Ces arbres ont par ailleurs peu d'intérêt pour une valorisation en bois de chauffage.

Si des questions de sécurité se posent, on peut par exemple supprimer les parties aériennes en laissant « une chandelle », c'est à dire tout ou partie du tronc.

Gardez le lierre !

Le lierre est une richesse pour les arbres et sur les arbres, ne le coupez pas ! Ce n'est pas un parasite, l'arbre est seulement son support pour grimper vers la lumière. Et de manière non négligeable, il le protège des gelées et des fortes chaleurs.

Le lierre est par ailleurs :

- Mellifère - Il fleurit en septembre-octobre, à un moment où il n'y a plus beaucoup d'autres fleurs aux alentours.
- Fructifère - Les baies noires attirent les merles et de nombreux oiseaux en hiver et au printemps.
- Refuge - Le feuillage constitue un abri de prédilection pour la nidification ainsi que pour nombre d'insectes auxiliaires.



Ça fait plus « propre » !

Diminuer la fréquence de broyage de la banquette enherbée, laisser des arbres morts ou encore ne pas tailler les haies au carré... Ces pratiques ne sont pas ancrées dans les habitudes, et s'engager sur la voie du changement, c'est se confronter à des remarques parfois désobligeantes : on entend dire que l'espace naturel serait devenu « sale », qu'il y aurait un laisser-aller problématique.

Il n'est pas facile de transmettre le bénéfice sur le moyen ou long terme des effets induits par ces nouvelles pratiques, c'est-à-dire ce que la diversité des peuplements et chants d'oiseaux, la qualité de floraison d'un accotement routier ou encore la majestuosité d'une vieille trogne le long d'un chemin apportent comme richesse à la commune.

Du temps, de la patience et de la diplomatie sont nécessaires pour que de nouveaux usages infusent. L'ingrédient à ne pas négliger est la communication. Il s'agit d'argumenter ses choix, d'expliquer les résultats attendus et de sensibiliser les habitants à leurs impacts positifs sur le territoire.

Des exemples de matériels

Quel que soit le matériel utilisé, la technicité des utilisateurs est primordiale ! Avec le même outil, le résultat peut être très différent selon l'utilisateur et son expérience.

Rien ne vaut un sens de l'observation aiguisé et du savoir-faire !



Barre de fauche



Barre sécateur



Tête abatteuse avec guide tronçonneuse



Broyeur à fléaux



Coupeur



Lamier à scie monolame



Lamier à disques



Broyeur à marteaux

Des exemples de pratiques qui dégradent le bocage



Éclatement de branches



Broyage intensif de la « haie »



Coupe déséquilibrée, laissant des chicots



Coupe trop basse arasant l'accotement



Taille sommitale dégradante



Talus arasé
Taille sommitale dégradante

>> Le plan de gestion des haies bocagères de bords de voies communales

Le plan de gestion est un outil qui permet d'organiser dans le temps et dans l'espace l'entretien et la gestion durable du bocage à l'échelle d'une collectivité locale. Il a été mis en place initialement par la Communauté de communes Lannion Trégor pour la gestion des haies de bord de route et il se diffuse aujourd'hui sur le territoire national.

Il s'appuie sur une concertation des acteurs et permet notamment d'anticiper la valorisation du bois des haies.

▪ Les objectifs

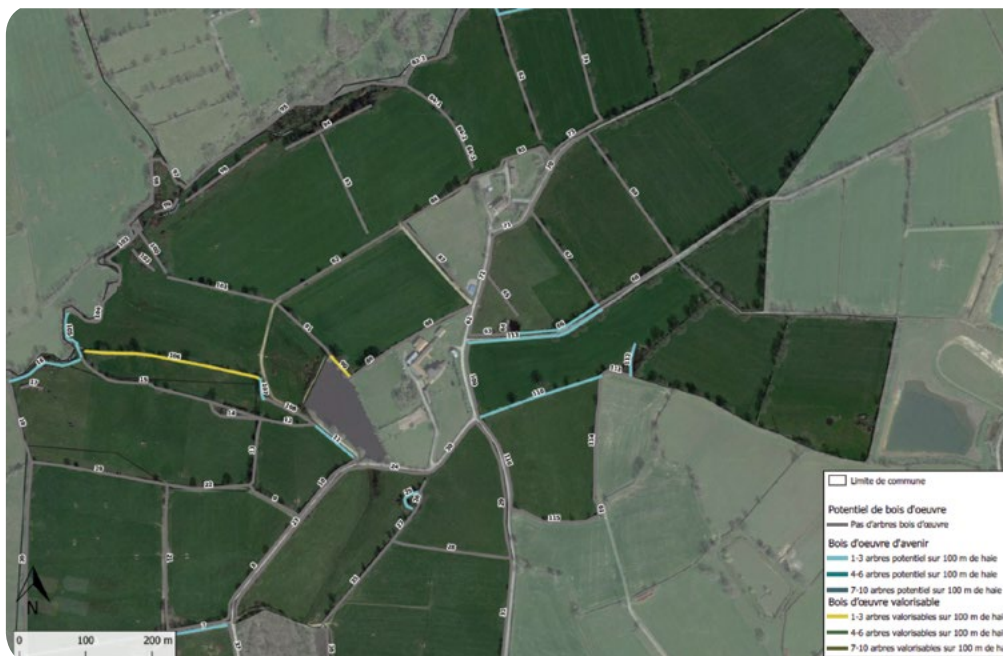
- Améliorer et anticiper l'entretien et la gestion des haies des bords de voies communales pour éviter les interventions dans l'urgence et « au coup par coup ».
- Faciliter le travail des agents et élus en proposant des objectifs, un cadre et un planning de travail concertés.
- Accompagner la mise en place d'une valorisation collective et durable des ressources de la haie.

▪ Diagnostiquer, analyser, réaliser

Le plan de gestion se fait à partir d'une analyse globale du territoire bocager. Pour chaque linéaire de haie, il détaille les âges, les sujets remarquables, la dynamique de croissance, la « qualité » écologique », la priorité de gestion...

Suite à la réalisation de ce diagnostic, un calendrier d'intervention échelonné sur plusieurs années est proposé.

Le programme d'action précise les travaux



Exemple de carte de plan de gestion relative au « potentiel bois » des linéaires de haies

à réaliser pour répondre aux enjeux de sécurité routière, mais aussi les actions de restauration des haies dégradées, de plantation, de mise en défens*...

Le plan de gestion spécifie l'ensemble des moyens techniques et humains (services techniques, prestataires, agriculteurs...) nécessaires à sa réalisation.

Il indique également la production et valorisation de bois envisageable : bois bûche, bois d'œuvre, plaquettes...

▪ Mutualiser, concerter

Le plan de gestion peut être élaboré sur une commune, cependant l'échelle la plus pertinente est celle d'un regroupement de

communes. Cela permet de considérer le maillage des haies dans une continuité paysagère et écologique, mais aussi de multiplier les potentiels de valorisation et de mise en commun des moyens.

La mutualisation est une dimension importante du plan de gestion qui s'appuie sur une concertation et co-construction des acteurs concernés par la gestion des haies du territoire : services techniques, élus, agriculteurs, gestionnaires des réseaux (téléphone, électricité, fibre...), propriétaires fonciers...

L'estimation des quantités de bois que l'on peut récolter chaque année sur un territoire est une donnée indispensable

pour se projeter vers une valorisation du bois en énergie : alimenter une chaudière collective par exemple.

▪ Communiquer auprès des habitants

Les bulletins municipaux, articles de presse, panneaux d'affichage... sont des médias intéressants pour faire connaître aux habitants l'implication de la collectivité locale dans la démarche de plan de gestion. Cela peut aussi aiguïser la curiosité et l'intérêt des usagers pour la richesse des bords de routes et chemins.

▪ Adapter, faire évoluer l'outil

L'outil « Plan de gestion » ne fige pas un calendrier, des pratiques, il peut évoluer en fonction des moyens des communes, de la vie des écosystèmes, du changement climatique... Les évolutions des techniques (nouveaux matériels par exemple) et des connaissances peuvent être des facteurs de réactualisation de l'outil.

▪ Economiser, valoriser

Parce qu'il impulse une réorganisation et un cadre de travail concertés et planifiés de la gestion des haies bocagères, parce qu'il permet de les considérer comme des ressources durables et locales à valoriser, l'outil « plan de gestion » a des impacts économiques favorables.

La biomasse végétale valorisée compense des coûts de gestion supplémentaires.

>> Les aspects juridiques et réglementaires

La gestion et la protection des haies sont concernées par le code rural, le code civil, le code de l'environnement, les règlements agricoles, les lois relatives au paysage et à la protection de la biodiversité ou encore les directives de l'union européenne. Ces règlements ainsi que les jurisprudences sont difficiles à décrypter et s'avèrent parfois contradictoires.

▪ Quelques outils de protection du bocage de bord de route

Certains outils juridiques peuvent être mobilisés par une commune dans les documents d'urbanisme pour protéger les haies :

- Les articles L.113-1 et L.130-1 « Espaces Boisés Classés » (EBC) : peuvent concerner les arbres isolés, les haies, les bois, forêts et parcs à conserver.

- Les articles L.151-19 « Éléments du paysage » et L.151-23 « Continuités écologiques ».

Ces textes protègent notamment des

espaces à fort enjeu de biodiversité et paysager, sans pour autant interdire leur gestion.

▪ Dialoguer et s'accorder pour valoriser le bois

La nécessité d'assurer la sécurité des biens et des personnes a poussé les communes depuis plusieurs décennies à s'occuper de la gestion des haies de bords de voies communales. Or, la plupart de ces haies est la propriété des riverains. Ceux-ci sont donc engagés juridiquement dans leur gestion, même s'ils ne l'assurent pas. Cette contradiction a émergé au sein des collectivités suite à la multiplication des chantiers d'installation des réseaux téléphoniques, internet et de transport d'énergie. Cela peut freiner une commune motivée à s'engager dans la valorisation de ses linéaires de haies.

Les usages permettaient autrefois l'usufruit d'une coupe de bois à hauteur de 2/3 pour le « faisant » et de 1/3 pour le « possédant ». Or, cette proportion

peut encore être aujourd'hui une base de discussion dans une optique de mise en valeur du bois des bords de routes.

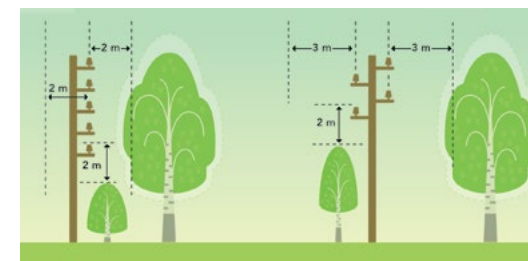
Il est de toute manière nécessaire d'encourager le dialogue et la concertation entre l'ensemble des acteurs concernés : les gestionnaires des haies, des réseaux d'énergie et de communication, les propriétaires et locataires fonciers, les communes et intercommunalités. Ceci afin d'appréhender tous les enjeux juridiques et économiques et de définir éventuellement un accord quant à la gestion des haies et la valorisation du bois.

▪ Les distances réglementaires avec les réseaux aériens

Les illustrations ci-contre et ci-dessous donnent quelques repères de distance à respecter entre les éléments végétaux et les câbles et poteaux des réseaux aériens.

Schémas réalisés par le Réseau de Transport d'Electricité (RTE France) - Distances définies par la norme NFC 11-201

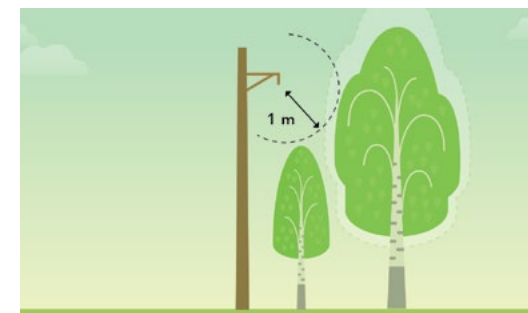
Réseaux BTA - Basse Tension A <= 1000 volts



En agglomération

Hors agglomération

Réseaux Basse et Haute Tension A en conducteurs isolés

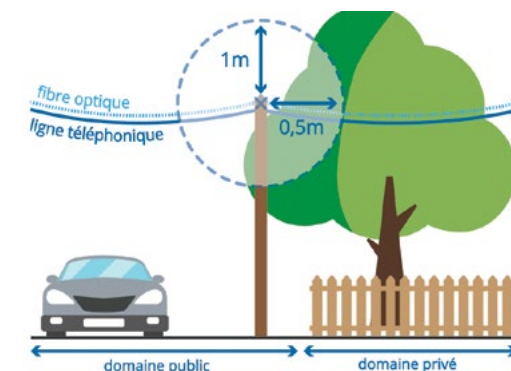
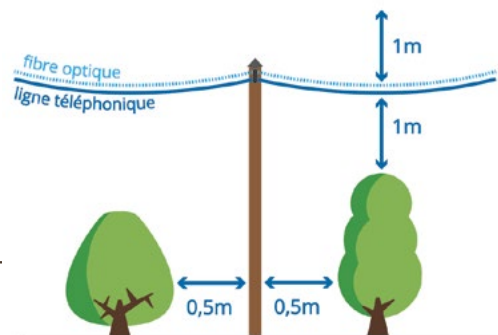


Astuce

Pour aller plus loin, vous pouvez consulter deux ressources plus pointues accessibles sur internet (voir Bibliographie P 18). Il s'agit des guides juridiques édités par :

- l'association Prom'haies
- le CAUE 77

Schémas réalisés par Losange, Réseau d'Initiative Public (RIP) responsable de l'installation de la fibre en région Grand Est



Glossaire

Bois d'œuvre : Bois pouvant être valorisé en menuiserie, en charpente ou en ébénisterie.

Chicot : partie d'une branche qui reste sur l'arbre après que son extrémité ait été coupée.

Cicatrisation : On ne peut pas réellement parler de « cicatrisation » pour un arbre. Suite à une coupe, une blessure, il va développer lentement un bourrelet de recouvrement qui progresse de l'extérieur vers le centre jusqu'à reconstituer une nouvelle écorce.

Corridor biologique : voie de déplacement empruntée par la faune et la flore et qui relie des lieux riches en biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Déprimage : Action qui consiste à couper l'herbe précocément, en début de printemps, dès que la dormance de l'herbe est levée.

Espèce nitrophile : Plante ou organisme qui prospère dans un environnement riche en nitrates, souvent favorisé par une forte concentration de composés azotés dans le sol ou dans l'eau environnante.

Gestion différenciée : Méthode de gestion des espaces qui vise à optimiser leur biodiversité et leur fonctionnalité en adaptant des interventions (tonte, désherbage, arrosage, etc.) en fonction des spécificités écologiques et des usages du site.

Houppier (ou Couronne) : Partie de l'arbre située au-dessus du tronc. Il comprend l'ensemble des branches, des rameaux et des feuilles.

Mise en défens d'une haie : Action de protéger la haie par une clôture, un aménagement, afin d'éviter l'abrutissement ou le piétinement par un troupeau ou du gibier.

Plante ligneuse : Plante dont les tiges et les branches sont principalement constituées de bois. La lignine est en effet l'un des principaux constituant du bois.

Taille à ciel ouvert : Elle consiste à tailler les branches, c'est-à-dire à les réduire plus ou moins, de la branche la plus basse de l'arbre à la branche la plus haute « à ciel ouvert ».

Bibliographie

Communauté de commune Couesnon Marches de Bretagne, Syndicat mixte du bassin de la Flume, Une nouvelle approche de la gestion des bords de route, 2019
A télécharger sur : <https://www.couesnon-marchesdebretagne.fr>

Chambre d'agriculture de Pays de la Loire, Guide de gestion durable des haies, 2020
A télécharger sur : <https://rd-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr>

CAUE 77, La législation s'appliquant aux arbres hors forêts
A télécharger sur : www.arbrecaue77.fr/legislation

Civam Pays de la Loire, Gérer et valoriser les haies bocagères - Pourquoi, Comment, 2020
A télécharger sur : <https://www.agroforesterie.fr>

Cerema, Adapter la gestion des bords de routes pour préserver les insectes pollinisateurs sauvages, 2021
A télécharger sur <https://www.arthropologia.org>

AFAC agroforesteries, Notice sur l'importance de l'entretien manuel et durable du bocage, 2016
A télécharger sur <https://afac-agroforesteries.fr>

Prom'Haies Poitou-Charentes, L'entretien des haies champêtres, 2009

Prom'Haies Poitou-Charentes, Les Haies et les arbres hors boisements : quelques aspects réglementaires, 2017
A télécharger sur : <https://www.promhaies.net>

Arbres et Haies Champêtres association Française, Guide technique PAGESA - Principes d'Aménagement et de Gestion des Systèmes Agroforestiers, 2009
A télécharger sur : <https://www.agroforesterie.fr>

Vienne nature, Biodiversité des bords de chemin Entretien et bonnes pratiques, 2017
A télécharger sur : <https://www.vienne-nature.fr>

Réseau d'Initiative Publique Losange – Région Grand Est, Élaguer pour faciliter l'arrivée de la fibre, 2021
A télécharger sur : <https://www.losange-fibre.fr/file/2021/10/Flyer-e%CC%81lagage-4.pdf>

Illustrations & crédits photos

- Les aquarelles de ce guide ont été réalisées par Stéphanie Prestavoine que nous remercions tout particulièrement pour la qualité et la sensibilité de son travail. Elle tient à préciser que :
 - P8 l'aquarelle est librement inspirée de la photographie « Tourterelle des bois » d'André Labetaa, 2017
 - P12 l'aquarelle est librement inspirée de « La formation d'arbres têtards » de Dominique Mansion, Guide pratique des trognons, Edition Ouest France, 2022
 - Les photos qui ne sont pas citées viennent du PETR de Gâtine ou de Bocage Pays Branché
- P 7 : Matériel et étapes d'export de fauche - Communauté de Communes Couesnon Marches de Bretagne
P 13 : Lierre sur un arbre par Kallerna via Wikimedia Commons
P14 : Broyeur à marteaux : www.techni-contact.com ; Broyeur à fléaux : www.laurentmotoculture.fr ;
Barre de fauche : www.greentec.eu ; Lamier à disques : www.agriexpo.online ;
Lamier à scie monolame : www.coupeco.com ; Coupeur : www.tailnet.fr
P17 : Réseau de Transport d'Electricité ; Réseau d'Initiative Publique (RIP) Losange - Région Grand Est
- Ce livret est imprimé sur papier PEFC recyclé



Notes



Le guide en quelques mots

Découvrez des conseils pratiques pour la gestion des haies, des éléments essentiels à la préservation des paysages de Gâtine. Ce guide, conçu pour les gestionnaires et les agents communaux, propose des clés sur l'entretien, la gestion et la valorisation des haies en accord avec les enjeux écologiques et socio-économiques actuels. En favorisant une gestion durable des haies, les collectivités territoriales montrent l'exemple de manière déterminante, ouvrant la voie à la préservation des paysages. Réinventer et mutualiser une gestion plus vertueuse impliquant l'ensemble des acteurs de la gestion des espaces bocagers, constitue une ambition parfaitement alignée sur la dynamique du projet de PNR de Gâtine poitevine.

Guide réalisé dans le cadre d'une action de préfiguration du projet de PNR de Gâtine poitevine par Bocage Pays Branché pour le Pays de Gâtine en 2024.

Merci à l'ensemble des relecteurs, en particulier les associations partenaires Deux-Sèvres Nature Environnement et Prom'haies, ainsi qu'à l'illustratrice, Stéphanie Prestavoine.

